

Les Normes de l'acceptabilité sociale des projets éoliens au Québec

Inacceptabilité sociale d'un projet
industriel dans un parc

La place des droits civils dans le dossier éolien

- L'histoire du Code civil
- Le droit de propriété
- Les limites au droit de propriété
 - La décision Ciment St-Laurent
 - Balancer les droits individuels et collectifs
 - Protéger l'intégrité du territoire du Québec

Le droit civil en évolution

- Liberté du droit de propriété doit faire place à un droit en équilibre entre les droits individuels et les droits collectifs
- Les valeurs des québécois sont en évolution pour protéger leur territoire et ses ressources pour les générations futures
- Les citoyens se sentent sous occupation

Indicateurs d'acceptabilité sociale

- La définition de l'acceptabilité par les citoyens
 - Le citoyen au cœur du développement
 - Large consensus
 - Accès à l'information
 - Une révision du modèle de développement de la filière énergétique

Le cas du projet du Massif du sud

- Un projet industriel incompatible avec la protection de la biodiversité
 - L'influence du droit autochtone
 - Le droit d'être consultés et accommodés
 - Inclure les connaissances traditionnelles des gens du milieu
- Un projet incompatible avec la coutume internationale
 - Le Sommet de la Terre
 - Le Traité de Nagoya

Les normes citoyennes d'acceptabilité sociale

- Les divers groupes qui se sont levés systématiquement partout au Québec sont un indicateur de la non acceptabilité du modèle éolien choisi
 - Citoyens des régions habitées
 - Citoyens riverains du fleuve
 - Citoyens des terres agricoles
 - Citoyens vivant aux abords des Parcs

Le pouvoir d'enquête du BAPE

- Le BAPE peut ré-ouvrir l'étude d'impact pour inclure:
 - Le savoir des collectivités
 - Faire faire des études de coûts/bénéfices
 - Ajouter des données pour calculer les effets cumulatifs des projets en Chaudière Appalaches (projet du 2^{ième}-3^{ième} appel d'offre plus inclusion des effets des lignes de transport)
 - Ajouter des données sur des propositions d'efficacité énergétique potentielles en Chaudière-Appalaches